

ble unité. Il pourrait, par exemple, y avoir sur une grande échelle des échanges de jeunes entre deux régions. L'idée a été mise à l'épreuve de façon limitée et les résultats ont été probants. Quand je pense aux millions de dollars consacrés à la commission B et B, je ne peux m'empêcher de songer que l'unité nationale aurait été bien mieux servie si l'on avait dépensé l'argent en opérations telles que des échanges de jeunes entre régions.

Tous les Canadiens, quelle que soit leur ethnie d'origine, sont des Canadiens et il doivent le sentir où qu'ils se trouvent au Canada. Dans la mesure où ce bill y aidera les Canadiens français, j'estime qu'il sera utile. Cependant, je me demande s'il pourra y réussir. A mon avis, le bill ne fera que creuser le fossé entre anglophones et francophones, tout en réduisant les possibilités de progrès que représente le troisième groupe, car, selon moi, le meilleur moyen de surmonter les difficultés historiques qui existent entre les deux peuples fondateurs du pays réside dans l'intervention et l'intercession d'une tierce partie. Les nombreux Canadiens qui ne sont pas d'ascendance française ou anglaise peuvent être l'agent catalyseur qui, avec de la bonne volonté et du bon sens, serait en mesure de faire disparaître les anciennes divisions et grâce à eux, on pourrait construire une mosaïque solide, cohérente et multiculturelle.

Je me demande ce que les Pères de la Confédération voulaient lorsqu'ils ont proposé la constitution canadienne. Il serait bon, je pense, de nous rappeler certaines pensées du seul Père de la Confédération vivant, de celui qui, un jour, a dit qu'il était de cœur et d'esprit avec notre premier ministre. Il s'agit de Joseph Smallwood, premier ministre de Terre-Neuve, qu'on cite souvent comme le seul Père de la Confédération encore vivant. Dans une proclamation récente, au cours de la Semaine du Canada, il a déclaré:

En ceci, je crois:

Que le Canada, grâce à Dieu, est l'un des plus beaux et des plus grands pays du monde;

Que la grandeur du Canada sera à la mesure de la grandeur de son peuple;

Que le Canada forme une nation indivisible, où aucune race ni croyance n'a de droits spéciaux et où tous sont égaux, Anglais et Français, Italiens et Russes, Portugais et Ukrainiens, et tous les autres quelle que soit leur origine ethnique;

Que le Canada n'est pas un creuset mais un pays où des populations d'origines ethniques diverses peuvent vivre et travailler ensemble à titre de Canadiens à part entière, tout en conservant des traditions choyées et des cultures distinctes;

[M. Mazankowski.]

Que nous possédons un bon régime de gouvernement, le meilleur qui soit pour assurer à tous les Canadiens des chances et des droits garantis égaux;

Qu'il ne doit pas y avoir un Canada riche et un Canada pauvre, mais que les biens matériels et le régime de vie doivent, dans la mesure du possible, être les mêmes pour tous.

Selon moi, monsieur l'Orateur, il existe un certain conflit entre l'idéal de celui qu'on appelle le dernier Père de la Confédération encore vivant et les objectifs du bill. J'espère bien que les responsables de l'application de cette loi feront particulièrement attention à la teneur de cette proclamation, afin que nous puissions vraiment travailler ensemble pour conserver et promouvoir l'unité dans notre pays, celui que je préfère, le Canada.

M. F. J. Bigg (Pembina): Ce bill est l'un des plus importants jamais présentés à la Chambre, car l'avenir du pays peut dépendre du soin que nous prendrons d'en faire respecter le principe. Si je ne songeais qu'à la légalité du bill, je pourrais m'inquiéter, car j'ai étudié quelque peu le droit constitutionnel. Je ne suis pas du tout sûr que le ministre de la Justice (M. Turner) ou le député d'York-Sud (M. Lewis) aient entièrement raison à propos de la légalité ou de la constitutionnalité du bill. Je prie les députés de considérer la mesure sous un aspect plus important.

Y a-t-il dans ce bill quelque chose qui tende à nous rapprocher? Ces mots peuvent paraître étranges de ma part, car, maintes fois, de ma voix rauque, j'ai parlé en cette enceinte de sujets controversés et on me considère, à certains égards comme le partisan des causes perdues. On m'a dit plus d'une fois de descendre de ma tour d'ivoire et d'être réaliste. C'est précisément ce que je veux faire pendant quelques instants.

• (5.30 p.m.)

Ce bill a de la valeur, du moins par l'esprit qui l'a inspiré. Remontons à il y a un siècle et demandons-nous ce que pensaient les Pères de la Confédération quand ils ont donné aux Canadiens d'origine française le droit de conserver leur langue. Je prie ces gens d'origine française, pas seulement à la Chambre mais d'un bout à l'autre du pays, de se souvenir du deuxième groupe de Canadiens qui leur ont accordé ces droits. S'ils se rappelaient ces faits, la moitié des problèmes du Canada disparaîtraient.

Cet accord a été signé par des hommes d'honneur, qui avaient foi en l'avenir et qui avaient un grand respect pour cette grande race française au côté de laquelle ils avaient vécu pendant plus d'un millénaire. Ils avaient